PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
des affaires culturelles
Nouvelle Aquitaine

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT

A – Identification de l'acheteur

MINISTÈRE DE LA CULTURE
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE NOUVELLE-AQUITAINE
CONSERVATION RÉGIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES
SITE DE POITIERS

Ordonnateur : Le directeur régional des affaires culturelles par intérim, par délégation de la préfete de la région Nouvelle-Aquitaine.
Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R.2191-60 et R.2191-61 du code de la commande publique : Le directeur régional des affaires culturelles par interim.

B – Objet du marché

Objet : **La Rochelle – Cathédrale - Complément du système de sécurité incendie**

C – Imputation budgétaire

Exercice : 2026
BOP : 0175
Action 1 – Sous-action 4
EJ :

Comptable Public Assignataire des Paiements : Le directeur départemental des finances publiques de la Vienne

D – Procédure et forme du marché

MARCHE à procédure adaptée suivant l'article R.2123 du code de la commande publique

E – Engagement du titulaire ou du groupement titulaire

E 1 – Titulaire

Madame/Monsieur.....

- agissant pour mon propre compte

- agissant pour le compte de la société:

domicilié à :.....

.....

Immatriculé à l' I.N.S.E.E. sous le n° :

N° d'identité d'établissement S.I.R.E.T. :

E 2 – Groupement titulaire

Cotraitant 1

Madame/Monsieur.....

- *agissant pour le compte de la société:*

domicilié à :.....

.....

Immatriculé à l' I.N.S.E.E. sous le n° :

N° d'identité d'établissement S.I.R.E.T. :

Cotraitant 2

Madame/Monsieur.....

- *agissant pour le compte de la société:*

domicilié à :.....

.....

Immatriculé à l' I.N.S.E.E. sous le n° :

N° d'identité d'établissement S.I.R.E.T. :

Cotraitant 3

Madame/Monsieur.....

- *agissant pour le compte de la société:*

domicilié à :.....

.....

Immatriculé à l' I.N.S.E.E. sous le n° :

N° d'identité d'établissement S.I.R.E.T. :

E 3 – Mandataire

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le **mandataire** suivant :

En cas de groupement, le mandataire du groupement est :

- conjoint
- solidaire

(- *rayer la mention inutile-)*

E 4 - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché :

- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP),
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP et DossierPRO)
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)
- Les documents graphiques,

Le titulaire s'engage / Le mandataire engage le groupement / Les membres du groupement s'engagent ***(- rayer la mention inutile-)*** sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

F - Prix

Les prestations seront réglées sur la base d'un prix global et forfaitaire.
Ce prix est actualisable dans les conditions prévues au cahier des clauses administratives particulières.

F1 - Montant global des prestations

Le montant global du marché est de € HT

TVA à 20 % €

Montant TTC € TTC

(en toutes lettres) **:**

.....

En cas de groupement conjoint, les membres du groupement devront joindre en annexe un tableau de répartition des prestations, avec le montant correspondant pour chaque membre du groupement.

F2 - Montant maximal de la créance que le titulaire pourra présenter en nantissement (en toutes lettres) :

.....

.....

F3 - Cautionnement / Retenue de garantie

Le présent marché ne prévoit pas l'application d'une retenue de garantie.

F4 - Avance

Pour les tranches supérieures à 50 000 € HT, le titulaire :

- refuse de percevoir l'avance
- accepte de percevoir l'avance
 (- *rayer la mention inutile-)*

En dessous de 50.000 € H.T. le maître d'ouvrage ne prévoit pas d'avance.

G - Délai d'exécution

Les prestations seront réalisées dans un délai global prévisionnel de …… mois.

La date de démarrage sera fixée par ordre de service.

H - Paiements

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter leur montant au crédit du compte : (**veuillez joindre un RIB**)

1/ OUVERT AU NOM DE :

SOUS LE N° :

A (banque ou C.C.P.) :

2/ OUVERT AU NOM DE :

SOUS LE N° :

A (banque ou C.C.P.) :

3/ OUVERT AU NOM DE :

SOUS LE N° :

A (banque ou C.C.P.) :

I – Augmentation de la masse des prestations

La poursuite de l'exécution des prestations en cas de dépassement de la masse initiale est subordonnée aux conditions prévues à l'article R.2194 du code de la commande publique

J – Signature du marché par le titulaire

J1 – Signature du marché par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

J2 – Signature du marché ou de l'accord-cadre en cas de groupement :

Les membres du groupement :

- ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement *(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*
- signent le présent acte d'engagement

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

K – Décision de l'acheteur

Est acceptée la présente offre pour valoir Acte d'Engagement,

A Poitiers, le

Le pouvoir adjudicateur